



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 30 juin 2016
Convocation des conseillers :
le 30 juin 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 8 juillet 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Annette Hildgen, Evry Wohlfarth, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.2. Subsidés extraordinaires; décision

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;
Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2016 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

décide à l'unanimité

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

1. SOS- DETRESSE, Luxembourg- Hëllef iwwer Telefon: 250.-€ (subside 2016)
2. GECT ALZETTE BELVAL, Audun-le-Tiche: 365.-€ (participation financière à l'organisation de la course transfrontalière " Les Kilomètres d'Alzette Belval", le 13 novembre 2016)
3. KC Viischt am Kanal, Esch/A.: 250.-€ (50e Challenge régional de la Ville d'Esch pour quilleuses et quilleurs du 18.4-4.6.2016 à Esch/A.)
4. Amicale Sportive des Handicapés Physiques asbl Luxembourg: 50 € (subside 2016)
5. Association de pêche A.R.E., Audun-le-Tiche: 250.-€ (subside 2016)

en séance

date qu'en tête